



VISITE MEDICALE PERMIS DE CONDUIRE

Par **INGRIDE13**, le **14/01/2017 à 20:12**

Bonjour,rnrnVoilà j'avais une question. J'ai été arrêté en 2013 pour alcoolémie donc je suis soumise à des prises de sang qui jusqu'ici mon permis de revalider mon permis.rnrnMa question est la suivante : jusqu'à combien de visite médicale peut-on me donner à savoir que ça fera la 5ème fois que je me présente avec des prises de sang correctes ?rnrnMerci par avance,rnBien cdlt,rnIngrid